

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	28	06	2019	

Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	25	07	2019

011019

Nouveau solde courant
3 314,98

Paiement dû
67,00

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 06 Année 2019

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS
DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Opérations au compte				
20 06	20 06	001	PAIEMENT CAISSE	422,53CR
28 06	28 06	002	JACQUES CUSSON	0,00
28 06	28 06	003	MARIE HELENE GAGNE	3 314,98

PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulé du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
408,88 \$	3 314,98 \$	0,00 \$	0,00 \$	3 723,86 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte *Affaires VISA* Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$.
Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2019 au 6 mai 2020.

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MUNICIPALITÉ
ST-ADOLPHE
D'HOWARD

08 JUL. 2019

DISTRIBUTION:

09 JUL. 2019

COMPTABILITÉ



SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTREAL QC H3C 3V2

Pour assurer un traitement rapide et efficace de votre paiement :

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

Renseignements importants

Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caisse, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste ou à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter (1) les frais de crédit, (2) le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, (3) les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, (4) les achats porteurs de frais de crédit, (5) les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, (6) les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

Information sur les frais de crédit

Transactions courantes

a) Paiement centralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

b) Paiement décentralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

Financement Accord D Affaires

- **Remboursements égaux** : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté. Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déjà facturés.

Service de conversion de monnaie étrangère

- **Conversion de devise** : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

¹ Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

Numéros de téléphone importants		
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	28	06	2019	

011019

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

Nouveau solde courant

3 314,98

Paiement dû

67,00

Le montant versé indiqué sur
ce coupon sera appliqué à
votre solde courant.

Montant versé

,

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 06 Année 2019

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS
MESSAGE
TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL : 12,45%

SOLDE PRÉCÉDENT 422,53

PAIEMENTS / CRÉDITS - 422,53

ACHATS / DÉBITS + 3 314,98

AVANCES DE FONDS + 0,00

**FRAIS DE CRÉDIT
SUR ACHATS** + 0,00

**FRAIS DE CRÉDIT
SUR AVANCES DE FONDS** + 0,00

NOUVEAU SOLDE 3 314,98

**PAIEMENT MINIMUM SUR LES
TRANSACTIONS COURANTES** 67,00

MONTANT EN SOUFFRANCE + 0,00

PAIEMENT DÛ 67,00

LIMITE DE CRÉDIT

7 000

MONTANT VERSE

,

DATE D'ÉCHÉANCE

25 07 2019

S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTREAL QC H3C 3V2

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	28	06	2019	AFF

011019

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 06 Année 2019

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Transactions effectuées avec la carte de :				
04 06	04 06	001	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	3,00
04 06	04 06	002	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
11 06	11 06	003	ALL TIDES MONTREAL QC	202,53
11 06	11 06	004	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	16,00
13 06	13 06	005	FQM QUEBEC QC	3 078,45
20 06	21 06	006	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
25 06	25 06	007	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
25 06	25 06	008	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	2,00
25 06	26 06	009	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
25 06	26 06	010	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	4,00
25 06	26 06	011	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
25 06	26 06	012	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
25 06	26 06	013	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	1,00
Total				3 314,98
Opérations au compte				
28 06	28 06	001	TRANSF CPT PRINCIP	3 314,98CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

ACHATS / DÉBITS	3 314,98
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	3 314,98

LIMITE DE CRÉDIT

6 000

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA	AAF	AFF
	28	06	2019			

011019

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 06 Année 2019

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Opérations au compte				
25 06	25 06	001	FRAIS ANNUELS	60,00
25 06	25 06	002	AVANTAGE MEMBRE - GRATUITÉ CARTE SUPPL.	60,00CR
28 06	28 06	003	TRANSF CPT PRINCIP	0,00

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

ACHATS / DÉBITS	60,00
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	60,00

LIMITE DE CRÉDIT

1 000

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTREAL QC H3C 3V2

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.